

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 17 JUIN 2009

Noms	Fonction	Présents	absents	Procurations
Mme. Patricia ROSA	Maire	X		
M. Willy EGARD	1 <sup>er</sup> Adjoint	X		
Mme Christiane MORET COSTAFROLAZ	2 <sup>ème</sup> Adjoint		X	M. RONCHIETTO
M. Yvon GUERRIER	3 <sup>ème</sup> Adjoint		X	P. ROSA
M. Gwénaél RUAU	4 <sup>ème</sup> Adjoint		X	A. LESENEY
M. Nicolas BONHOMME	Conseiller Municipal	X		
Mme Laurence BOURSE	Conseillère Municipale		X	
Mme Laurence CHEMIN	Conseillère Municipale	X		
Mme Nadine CLERC	Conseillère Municipale		X	M. W. EGARD
M. Pierre EFFRANCEY	Conseiller Municipal	X		
M. Christophe GREFFOZ	Conseiller Municipal	X		
M. Patrick JOUBERT	Conseiller Municipal		X	G. THIBAUT
Mme. Aline LESENEY	Conseillère Municipale	X		
Melle Marlène MANGIN	Conseillère Municipale		X	
Mme Michèle RONCHIETTO PASSY	Conseillère Municipale	X		
Mme Hélène ROUX	Conseillère Municipale	X		
Mme Christiane SIFFOINTE	Conseillère Municipale	X		
M. Georges THIBAUT	Conseiller Municipal	X		

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 16

Madame Christiane SIFFOINTE a été élue secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

Adoption d'un périmètre pour la création d'un SIVU pour la liaison téléportée  
Magland/Flaine  
Questions diverses

\*\*\*\*\*

## **Adoption d'un périmètre pour la création d'un SIVU pour la liaison téléportée Magland/Flaine**

Madame le Maire informe l'assemblée que la Région Rhône Alpes, lors de la réunion en Mairie de Magland, le 27 janvier dernier, a formulé un accord de principe sur l'étude de la création d'une liaison téléportée entre la commune de Magland et la station de Flaine avec une station intermédiaire aux Carroz, permettant une solution alternative à la route pour accéder aux deux stations en 15 minutes au lieu de 45 minutes actuellement.

Ce projet permettra une baisse évidente de la production des gaz à effet de serre ainsi qu'une possibilité pour les salariés des stations concernés de se loger dans la vallée tout en conservant leur emploi. Il s'inscrit donc dans une démarche de développement durable.

Afin de constituer une autorité organisatrice cohérente pour mener à bien ce projet d'envergure, les communes d'Arâches-La Frasse et de Magland peuvent se regrouper au sein d'un SIVU (Syndicat à Vocation Unique).

Le Conseil Municipal, conscient de l'intérêt écologique et économique d'un tel projet approuve la création d'un SIVU entre Arâches-La Frasse et Magland pour la réalisation de l'ensemble des études de faisabilité du projet et sa réalisation.

## **Questions diverses**

### Stages centre aéré - été 2009

Le Conseil Municipal accepte le projet du centre aéré « les Petits Futés » d'organiser des mini-stages pour les enfants de 10 à 14 ans durant la période allant du 13 juillet au 14 août 2009, dont le programme et les tarifs sont les suivants :

<b>Stage</b>	<b>Dates</b>	<b>Enfant de la Commune</b>	<b>Enfant extérieur à la Commune</b>
Equitation	Lundi 13 au vendredi 17 juillet	97.50 €/enfant	152.50 €/enfant
Roller (Carroz, Seyssel, Annecy)	Lundi 20 au vendredi 24 juillet	78.00 €/enfant	133.00 €/enfant
Canoë	Lundi 27 au vendredi 31 juillet	97.50 €/enfant	152.50 €/enfant
Voile	Lundi 10 au vendredi 14 août	97.50 €/enfant	152.50 €/enfant

La Commune participera à hauteur de 55.00 € par stage pour les enfants de la Commune. Un minimum de 12 inscrits sera nécessaire pour que le stage ait lieu.

### Convention avec le Conseil Général de Haute-Savoie et les communes de Cluses et St-Sigismond pour la mise en place et l'entretien de la signalétique directionnelle PDIPR pour la « Boucle de Chevrans »

Par délibération du 28 août 2001 la Commune a inscrit le sentier « la Boucle de Chevrans » au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR).

La commune de Cluses s'est proposée pour assurer la maîtrise d'ouvrage de la signalétique de ce sentier implanté sur les communes de Cluses, Arâches-La Frasse et St Sigismond. Une convention entre le Conseil Général de la Haute-Savoie et les communes est nécessaire afin de préciser les modalités d'intervention de chaque partie, pour la réalisation de ce projet.

Le Conseil Municipal donne son accord pour que la Commune de Cluses soit Maître d'Ouvrage pour cette opération conformément aux modalités définies par le Conseil Général de Haute-Savoie. La pose de la signalétique et son entretien seront à la charge de la commune de Cluses.

Demande d'aide au Conseil Général de Haute-Savoie pour la conception et la mise en place d'un panneau d'accueil sur le sentier reliant « la Boucle des Alpagnes » à celle de « Chevrans »

Dans le cadre de la convention de balisage et de son avenant n° 1 signée avec le Conseil Général de Haute-Savoie, le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de ce dernier pour la conception et la mise en place d'un panneau d'accueil sur l'itinéraire reliant « la Boucle des Alpagnes » à la « Boucle de Chevrans ».